

Brique de terre cuite : la pose par mortier de joint mince désormais couverte par la certification NF

Depuis 2007, la brique de terre cuite s'impose comme le produit de maçonnerie de petits éléments le plus utilisé sur le segment du logement collectif. Sa pose par mortier de colle de joint mince est désormais certifiée par AFNOR Certification, à travers la marque NF 554, afin d'apporter visibilité et confiance aux artisans, entreprises de maçonnerie et maitres d'ouvrages.

Reconnu comme technique traditionnelle, ce dispositif – brique de terre cuite et mortier de colle de joint mince- est utilisé dans 120 000 logements par an en moyenne¹. Il représente 32% de part d'utilisation des solutions de construction². **La certification NF « Maçonnerie de briques de terre cuite montées à joint mince » répond à l'exigence de validation des performances mécaniques de l'assemblage pour accéder au marché du logement collectif.** Elle permet d'apporter la preuve de fiabilité du dispositif et de répondre aux besoins assurantiels. Le système de construction, désormais certifié NF 554, est appelé à devenir un atout majeur pour les entreprises de maçonnerie et les artisans qui cherchent à se positionner sur ce secteur.

Le référentiel de certification a été développé avec le concours des expertises de fabricants, de la Fédération Française des Tuiles et Briques, de l'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre, du Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction, et de bureaux d'étude. Il porte, d'une part, sur la compatibilité de la brique de terre cuite rectifiée et du mortier de joint mince désigné et appliqué avec l'outillage défini et, d'autre part, sur la performance mécanique de la maçonnerie (résistance à la compression f_k et/ou module d'élasticité E). Les systèmes certifiés sont ainsi conformes aux exigences du NF DTU 20.1 « Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs » et de l'Eurocode 6 (NF EN 1996). Enfin cette certification permet de proposer aux utilisateurs un ensemble cohérent complémentaire de la NF046 « Briques de terre cuite ». A ce jour 2 fabricants sont certifiés : Bouyer Leroux (5 sites, 15 modèles de système de maçonnerie, marque Bio'Bric) et Wienerberger (4 sites, 7 modèles, marque Porotherm)

Pour en savoir plus sur la certification NF « Maçonnerie de briques de terre cuite montées à joint mince » : <https://certification.afnor.org/qualite/maconnerie-brique-terre-cuite>

A propos d'AFNOR Certification

AFNOR Certification est l'activité du groupe AFNOR leader en France grâce à ses services de certification et d'évaluation de systèmes, de services, de produits et de compétences. Filiale de l'association AFNOR, AFNOR Certification offre un service de proximité grâce à 39 agences sur cinq continents et 14 représentations régionales en France. Elle mobilise 1 850 auditeurs qualifiés pour répondre aux besoins de ses clients sur près de 60 000 sites dans le monde. AFNOR Certification anime le système de certification NF et propose plusieurs signes de confiance tels que la certification AFAQ, les labels Engagé RSE, Diversité et Egalité professionnelle. <https://certification.afnor.org/>

Contact presse : Anne-lise François, anne-lise.francois@afnor.org ; 01 41 62 85 55

¹ <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/254>

² Source : observatoire de la construction neuve (Axiome Média)